



2^{ème} RAPPORT D'OBSERVATION DES MÉDIAS
EN PÉRIODE DES ÉLECTIONS

RD Congo : La tribalisation du discours politique empoisonne le climat électoral

Avec l'appui de



Kinshasa, août 2023

Éditeur
Journaliste en danger (JED)

Directeur de publication
Tshivis Tshivuadi

Rédaction
Tshivis Tshivuadi
Ben-Clet Kankonde Dambu, Consultant
Willy Kunkadi
Félix Kalala

Mise en page
Ben-Clet KD

Administration et Communication
Ingo Vedieana
Lady Kamanga

Ce Rapport a été réalisé avec l'appui de **Reporters sans frontières (RSF)**. Les faits relatés et les opinions exprimées sont de la seule responsabilité de JED. Ils ne peuvent en aucun cas engager ses partenaires. Journaliste en danger (JED) en autorise la libre reproduction des extraits, à condition que crédit lui soit rendu.

JED remercie les organisations et toutes les personnes, correspondants ou non, qui ont contribué à alimenter sa base de données ayant servi à élaborer le présent Rapport.

Copyright © JED – août 2023

Siège : 11 avenue de la Presse, Immeuble Muanda 2^{ème} niveau, Appartement 21, Kinshasa/Gombe
BP 633 Kinshasa 1, RD Congo – E-mail : jedkin@jed-afrique.org – www.jed-afrique.org

Sommaire

| | |
|--|----|
| Introduction | 5 |
| <u>Chapitre 1</u> | |
| Journalistes et politiciens : des liaisons incestueuses | 9 |
| <u>Chapitre 2</u> | |
| Tribalisation à outrance du discours politique | 21 |
| <u>Chapitre 3</u> | |
| Appels à la mobilisation contre le discours de haine | 31 |
| <u>Conclusion</u> | |
| La haine en ligne ne faiblit pas..... | 41 |
| <u>Annexes</u> | 45 |
| 1.Charte des médias en ligne contre le discours de haine..... | 45 |
| 2.Témoignage d' <i>Africa sans haine (ASH)</i> | 47 |
| 3.Journée internationale de lutte contre le discours de haine .. | 50 |

Introduction

Face à la montée du discours de haine dans les médias

par **Tshivis Tshivuadi**, Secrétaire Général de JED

La République démocratique du Congo s'apprête à organiser, en décembre 2023, le quatrième cycle des élections voulues démocratiques, inclusives et transparentes, car impliquant le choix par le peuple du futur président de la République, des députés nationaux et provinciaux ainsi que, pour la première fois, des conseillers municipaux.

L'historique de précédents cycles électoraux - 2006, 2011 et 2018 - renseigne que chaque candidat à un quelconque mandat électif considère les élections comme un enjeu existentiel pour sa carrière,



sa vie, l'avenir de sa famille, de son clan, de sa tribu.

Cette fixation rend la période électorale très crispée, caractérisée par des incertitudes. On observe la tension monter, voire se cristalliser, au point d'opposer des frères et des villages autrefois alliés. À la base de cette pression, ce sont les ambitions des candidats, parfois démesurées, qui les rendent facilement soupçonneux, méfiants, agressifs les uns vis-à-vis des autres. Ceci pourrait ainsi expliquer pourquoi la lutte pour l'accession au pouvoir politique et aux avantages qu'il procure fait malheureusement l'impasse sur l'éthique et les lois du pays.

Autrement dit, pas de cadeau à concéder à un adversaire politique, fût-il votre confident. Ainsi, le décor est-il planté par les acteurs socio-politiques pour inciter leurs militants et partisans à détester tout

adversaire ou quelqu'un qui pense autrement qu'eux. Cette haine inspirée a la chance de se propager à la vitesse d'un éclair et, surtout, de porter un coup fatal à la cohésion sociale si elle est véhiculée par les médias en général, et les médias sociaux en particulier.

Le présent ***Rapport d'observation des médias en période de pré-campagne électorale*** décrit, autant qu'il le dénonce, le nouvel environnement politique et social déjà vicié par la floraison des discours de haine : haine contre des gouvernants, haine contre des leaders politiques, haine contre des tribus, haine contre des chefs religieux, etc.

Une ONG active dans la province du Lualaba, *Africa sans haine* (ASH), a publié un rapport en mars 2021 centré sur le discours de haine en ligne en RD Congo. Du 01 au 24 mars 2021, elle a observé que « 73% des discours haineux et dangereux diffusés sur des profils, groupes et pages Facebook sont

à caractère tribal essentiellement dirigés contre des ethnies et des leaders politiques ». Le rapport fustige « la banalisation des insultes, des stigmatisations tribales, des menaces de mort, des appels aux massacres ou à la violence, des discours xénophobes, des attaques contre les évêques catholiques, la montée en puissance de la mise en doute de la "congolité" de tel ou tel leader politique ».

Afin d'élaborer ce rapport, JED a d'abord fait appel à ses correspondants. Il a ensuite puisé dans la documentation des médias, institutions et ONG ci-après : radiokapi.net, Bureau conjoint des Nations unies pour les Droits humains (BCNUDH), Projet « Tupendane » de l'ONG Cercle Kennedy, financé par l'ambassade des USA, *Jeune Afrique*, Africa sans haine (ASH), Association congolaise pour l'accès à la

justice (Acaj), Actu.30, ACLDH & Monusco, Céncó.

Il ressort de cette observation et de l'analyse des discours que la RD Congo glisse sur une pente dangereuse, alors que le monde a commémoré, le 18 juin 2023, la Journée internationale de lutte contre le discours de haine. Ces discours mettent terriblement en péril le vivre-ensemble entre communautés, groupes ethniques, races, ... particulièrement en Afrique. Il faut, non seulement une forte sensibilisation sur le terrain en impliquant les communautés, les autorités, les médias, les plateformes de diffusion des contenus numériques, mais aussi agir sur le volet légal en votant et en appliquant des lois spécifiques contre le discours de haine.

Tant que la Justice traînera les pieds au lieu de se saisir d'office des auteurs des discours qui incitent à la haine et de les

sanctionner conformément aux prescrits du Code pénal, le pays risque de basculer dans des violences difficiles à contenir. C'est alors que le souvenir de la radio rwandaise des « Mille collines » resurgira pour troubler les consciences. Mais ce sera trop tard.

Dans sa mission d'organisation-lanceur d'alertes, JED appelle toutes les institutions concernées par cette problématique à s'investir dans des actions de prévention contre la montée inquiétante des discours et

propos haineux qui prolifèrent dans les médias en ligne et hors ligne.

L'avenir de la Nation ne peut être compromis par des intérêts égoïstes des uns ou la boulimie du pouvoir des autres. Privilégions le vivre ensemble, la tolérance, le respect de la diversité et de la liberté d'opinion pour autant que cette dernière ne trouble l'ordre public ni n'offense les bonnes mœurs et la dignité d'autrui.

Chapitre 1 **Journalistes et politiciens : des liaisons incestueuses**

Journaliste ou pyromane ?

Le mercredi 3 mai 2023 a marqué la 30ème Journée mondiale de la liberté de presse. Des observateurs ont reconnu le recul de cette liberté dans le monde, surtout sur le continent africain. Les pouvoirs politiques sont généralement pointés d'un doigt accusateur. Cependant, il faut aussi dénoncer certains journalistes qui s'illustrent par des discours haineux et dangereux.

En effet, les journalistes et les médias en ligne, étiquetés « radio des Mille collines », existent. Ils ternissent l'image du noble

métier qu'est le journalisme. Il faut vigoureusement dénoncer ces pyromanes.

Personne n'ignore que certains hommes et femmes des médias, pourtant sortis de bonnes écoles de journalisme, confondent la liberté d'expression et les discours de haine. Parfois, les menaces dont ils sont victimes proviennent de leur propre manque de professionnalisme. Aujourd'hui, en Afrique, les journalistes sont comptés au nombre de gens qui diffusent la désinformation, les discours haineux et xénophobes.

Certains professionnels des médias se comportent aujourd'hui en stars ou en influenceurs. À la recherche effrénée du buzz, ils oublient de vérifier la véracité de ce qu'ils racontent au micro ou publient sur les réseaux sociaux. Souvent, ils abusent de leur statut et tombent sous le coup de la loi. Dans ce cas, si un tel journaliste est poursuivi en justice, peut-on conclure que la liberté de presse est menacée ?

Malheureusement, quand on parle des restrictions à la liberté d'expression, on fait abstraction de nombreux dérapages dont se rendent coupables certains professionnels

des médias. Un journaliste qui, dans ses publications, ne fait qu'insulter et stigmatiser des ethnies, énerve le code d'éthique et de déontologie de ce noble métier. A-t-on déjà mesuré les dégâts causés au vivre ensemble par les propos, les écrits ou les images de ces pyromanes à la gâchette facile ?

Par conséquent, pour mieux protéger la liberté de la presse, les journalistes doivent s'abstenir des discours dangereux. Telle est la recommandation d'Africa sans haine (ASH) rendue publique le 4 mai 2021. JED la reprend à son compte.

Crises politiques : intolérance et violences verbales

Il s'observe qu'en Afrique, les crises politiques sont des catalyseurs de discours de haine à caractère ethnique. Chaque

leader politique, à tort ou à raison, est toujours soutenu par son ethnie. Une mésentente profonde entre deux leaders



et les affrontements au sein de l'ethnie et entre les ethnies. Personne n'accepte qu'on titille son frère tribal, même s'il est fautif.

Souvent, la gravité d'une crise politique se mesure par le degré de discours de haine qui sont véhiculés dans le pays. Les crises politiques s'accompagnent bien souvent de l'intolérance et de violences verbales. Et le champ de bataille favori est constitué de réseaux sociaux, en raison de leur forte audience.

C'est ce qui se constate lorsqu'il y a des

conflits intercommunautaires, des campagnes électorales sous tension, des tentatives de changement de Constitution pour un troisième mandat illégal (p. ex. en Côte d'Ivoire, en Guinée, etc.). Ou encore lors des élections contestées de fin 2018 en RD Congo.

Et pourtant, l'entente entre leaders politiques, le respect des principes démocratiques et la stabilité politique pourraient à eux seuls réduire sensiblement les discours de haine. (avec ASH, 17/11/2020)

Le silence complice des leaders politiques

Qui ne dit mot consent, dit-on. Les discours de haine et les violences doivent être condamnés ouvertement, sans ambages. Et ce sont les leaders qui doivent

donner l'exemple. Hélas, en RD Congo, beaucoup de leaders politiques se taisent face au mal.

Bien de propos haineux et de conflits interethniques ont pour soubassement le soutien à tel ou tel leader politique. Quand des militants d'un parti politique insultent et violentent les autres sous prétexte de soutenir leur champion pendant qu'il se tait, son attitude ne peut que permettre à l'opinion de tirer des conclusions. Ou de lui prêter des intentions.

À titre d'exemple, un homme politique bien en vue a été interpellé par la justice pour avoir appelé, dans une émission, à exterminer les populations dites Banyamulenge, souvent assimilées aux Tutsis rwandais. Or, des messages anti-Tutsi passent régulièrement dans les réseaux sociaux. Rarement les principaux leaders politiques congolais condamnent cette xénophobie.

Par ailleurs, on a vu des députés et des activistes faire l'apologie de la haine ethnique

et de la sécession en soutien à tel ou tel leader politique de leur province. Jamais ces leaders ne se sont exprimés ouvertement pour condamner ou se démarquer de ces discours haineux. Ou bien, ils sont complices, commanditaires ou auteurs intellectuels.

Le débat politique congolais manque d'élégance. En perte de vitesse ou en manque d'argument, un homme politique se rabat facilement sur son ethnie ou sa province pour se repositionner. On constate bien souvent aussi que des personnalités régulièrement poursuivies en justice pour détournement des deniers publics, reçoivent le soutien inconditionnel des caucus de députés, des notables et des juristes originaires de leur ethnie. Des marches de soutien sont même organisées à cet effet !

Les leaders politiques véreux qui bénéficient de tels soutiens, ne peuvent que

fermer les yeux sur les infractions de ceux qu'ils appellent leur « base ». C'est la seule explication de leur silence complice. Il est inadmissible qu'un leader politique reste

silencieux lorsque ses partisans lynchent ou blessent grièvement un citoyen qui a osé porter un T-shirt à l'effigie d'un adversaire politique ! (avec ASH, 04/06/2022)

Ces émissions de débat qui attisent la haine tribale

On ne le dira jamais assez : l'espace médiatique congolais doit être assaini. Les journalistes sont accusés, à tort ou à raison, de compter parmi les grands propagateurs des discours de haine. Soit qu'ils le font eux-mêmes, soit qu'ils offrent leur micro ou leur plume à des gens qui distillent la haine.

Dans une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux, une journaliste dirige une émission de débat et accorde la parole à une femme katangaise qui semble se délecter en s'attaquant à la tribu Luba du Kasai. Par des

propos haineux et xénophobes, la Katangaise dit tout haut son aversion envers les Kasaiens. Problème : la journaliste la laisse parler jusqu'à la fin, au mépris de sa propre déontologie.

Dans un extrait de cette vidéo, la fameuse Katangaise déclare : « Les deux Kasai se vident de leur population pour venir au Katanga. Je me dis : pourquoi ils ne construisent pas chez eux ? Et quand ils viennent, ils viennent avec leurs coutumes. Chez nous [au Katanga] on ne mange pas de

chiens... Quand vous voyez comment ils coupent le chien ... cela nous choque ».

De tels dérapages verbaux n'auraient pas eu lieu si la journaliste avait fait

correctement son travail. Elle en porte l'entière responsabilité pour avoir laissé son invitée raconter tout le mal qu'elle voulait contre une tribu. (avec ASH, 03/04/2022)

Élections : la haine anti-Kasaiens monte

Qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, des officiels congolais tiennent volontiers des propos racistes et xénophobes, alimentant les tensions communautaires. La dernière affaire en date concerne deux députés accusés d'avoir incité à la haine envers les Lubas, l'ethnie dont est issu Félix Tshisekedi.

« Nous avons 453 tribus dans ce pays. Vous les Lubas, vous voulez faire de nous

vos esclaves ? C'est terminé ça ! » Daniel Nsafu hurle en tapant du poing sur la table. Son intervention en lingala dans l'émission Libre débat, diffusée sur la chaîne CML 13 TV le 20 mai 2023, n'est pas passée inaperçue. Très remonté, le député s'en prend bruyamment à l'ethnie à laquelle appartient le président congolais, Félix Tshisekedi. (avec Jeune Afrique, 16 juin 2023)

Une campagne électorale sur fond d'animosité tribale

Le secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) a tenu un meeting de circonstance dans la nuit du vendredi 26 mai 2023, dès son retour à Kinshasa, après une tournée européenne.

Devant les militants de son parti, il a dénoncé les discours à caractère tribal tenus par Daniel Safu et Mike Mukebayi, respectivement députés national et député provincial, membres du parti Ensemble pour la République de Moïse Katumbi.

À l'en croire, ces attaques constituent une politique voulue par Moïse Katumbi qui combat « Félix Tshisekedi non pas parce qu'il gère mal le pays mais à cause de ses origines kasaiennes ».

« C'est inacceptable qu'en ce 21ème siècle, un homme politique qui veut diriger la

RD Congo dans les jours à venir puisse voir des députés de son parti développer des discours de haine tribale. (...) Aujourd'hui le monde va retenir une chose : Félix Tshisekedi n'est pas combattu parce qu'il gère mal le pays, mais parce qu'il est luba », a lancé le SG de l'UDPS.

Les allégations du Secrétaire général affirmant, au cours d'une matinée politique, que Katumbi tente de déstabiliser l'UDPS ont suscité des réactions auprès des Katumbistes et des associations des jeunes du Katanga.

Ceux-ci mettent en gardent « l'homme de mains » de Fatshi, qu'ils qualifient de djihadiste, « de cesser avec ces balivernes qui risquent d'attiser la haine entre Kasaiens

et Katangais. Épisode que personne n'aimerait revivre ».

"Si, Augustin Kabuya poursuivait avec ses propos haineux et injurieux envers Katumbi, lui et son boss Fatshi risqueraient

de ne plus mettre leurs pieds au Katanga", ont déclaré des dignitaires katangais et des associations des jeunes qui ont contacté la rédaction de C-News. (avec Actu 30/MCP, via mediacongo.net & C-News)

L'épiscopat catholique entre dans la danse

Dans sa déclaration du 02 août 2021, l'épiscopat catholique congolais note un grand recul sur le chemin de l'État de droit. La Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) a réagi, à travers une conférence de presse lundi 2 août 2021, aux actes de vandalisme dont ont été victimes, le week-end dernier, les lieux de culte à Kinshasa et dans le Kasai.

« La Céncó condamne fermement ces actes de violence inadmissibles qui sont une grande atteinte à la liberté religieuse et



d'expression, mais aussi une entorse à la démocratie. C'est un grand recul sur le chemin de l'État de droit auquel aspire le peuple congolais », a indiqué l'abbé Donatien Nshole.

L'abbé Donatien Nshole n'est pas allé avec le dos de la cuillère. Le prélat catholique cite nommément le SG de l'UDPS d'être à la base de la profanation des lieux de culte et des menaces dont ils sont victimes. Pour lui, les menaces d'Augustin Kabuya contre les évêques incitent les « combattants » du parti présidentiel.

La Céncó demande aux commanditaires de ces actes, qu'elle qualifie de « haineux », d'arrêter. Elle appelle le gouvernement à prendre cette situation en main en identifiant ces jeunes qui ont agi à visage découvert afin qu'ils soient sévèrement sanctionnés. L'épiscopat congolais réitère, in fine, son engagement à

poursuivre l'accompagnement du peuple dans la consolidation de la démocratie et l'amélioration de ses conditions de vie.

« Notre peine est d'autant plus grande que tous ces actes manifestent une haine contre l'Église catholique. En effet, à notre connaissance, le cardinal n'a pas pris une position contraire à celle de la Céncó dans le cadre de sa mission prophétique », précise la déclaration.

Répondant à une question sur les propos du SG de l'UDPS qui a accusé le cardinal Ambongo de politiser l'église catholique, Donatien Nshole affirme que la Céncó n'a pas l'intention de porter plainte.

« C'est un regret. La Céncó ne va pas se rabaisser jusqu'à porter plainte contre un individu. Nous nous promenons dans le pays. On sait combien les Congolais comptent sur leurs pasteurs pour être leurs porte-paroles. Donc, ce n'est pas une minorité de gens

autour de quelqu'un qui va nous impressionner », a-t-il regretté.

L'abbé Nshole a saisi cette occasion pour appeler la population kasaienne à ne pas se laisser manipuler par ceux qui racontent que l'Église catholique s'oppose à la désignation de Denis Kadima pour la

simple raison qu'il est de la même tribu que le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi.

« Qu'ils ne se laissent pas manipuler par un regroupement de gens qui ont plutôt leurs intérêts à eux que ceux de la population kasaienne. Je les rassure ici que la Céncó n'a rien contre les Kasaiens, contre la tribu Luba ». (03/08/2021)

Des évêques catholiques au cœur de la controverse

Pour avoir osé rappeler que les prochaines élections doivent se tenir dans les délais constitutionnels, c'est-à-dire en décembre 2023, les évêques catholiques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) font l'objet de menaces et de messages de haine sur les réseaux sociaux. Pourtant, en démocratie, chacun devrait avoir le droit d'exprimer librement ses opinions.

Africa sans haine rappelle que les évêques catholiques qui ont adressé le message au président Félix Tshisekedi sont des citoyens congolais. Et, en tant que tels, ils ont le droit de dire ce qui va ou ne va pas dans leur pays. La présidence de la République a déjà répondu aux évêques, mais les messages de haine continuent contre eux sur les réseaux sociaux.

Voici par exemple une vidéo partagée sur les réseaux sociaux dans laquelle un homme, affirmant son appartenance à l'UDPS, profère des menaces contre les princes de l'Église catholique en RD Congo.

S'exprimant en lingala, langue parlée à Kinshasa, il déclare : « Je m'adresse aux catholiques. Ils ont oublié que le président Tshisekedi n'est pas Kabila. Tshisekedi a une forte base appelée les 'combattants'. Faites attention avec vos bêtises ! C'est nous qui vous accompagnions à l'époque de Kabila pour que vous ayez la masse de gens. En réalité, vous n'avez pas la masse. Osez

appeler les gens dans la rue, vous aurez votre compte et vos soutanes resteront dans la rue. (...) Qui peut diriger ce pays en dehors de Fatshi ? Personne. Vous êtes allés vous faire corrompre par Moïse Katumbi et vous voulez commencer vos théâtres. Je m'adresse à toi, Ambongo. Nous tous, nous ne sommes pas des catholiques. Qui vous dit que les élections doivent avoir lieu en 2023 ? Vous attendrez et vous vous fatiguerez. Il faut d'abord le recensement de la population. Nous devons ensuite modifier la Constitution. Attendez les élections en 2030 » (avec ASH, 09/03/2021)

Chapitre 2

Tribalisation à outrance du discours politique

Un député national appelle à exterminer les Luba

Sur un plateau de télévision, le député national Daniel Safu appelle à faire du porte-à-porte pour tuer tous les Balubas, une ethnie congolaise à laquelle appartient l'actuel chef de l'État, Félix Tshisekedi. De tels propos constituent une infraction d'appel au meurtre contre une ethnie. Daniel Safu devra en répondre devant la justice.

Au fur et en mesure que les échéances électorales s'approchent en RD Congo, le débat politique devient de plus en plus toxique et dangereux pour la vie communautaire. Les discours de haine tribale sont actuellement monnaie courante, tant du côté de l'opposition que de la majorité

au pouvoir. C'est d'autant plus grave que ces discours sont tenus par des acteurs politiques. La léthargie de la justice étonne ainsi que la banalisation de ces discours incendiaires.

Les « autorités morales » des partis politiques, dont ces députés à l'injure facile sont membres, préfèrent ne pas condamner les dérapages de leurs collaborateurs ou sympathisants.

Pour l'histoire : avant même d'être élu député national, Daniel Safu était déjà connu pour sa haine viscérale contre la tribu luba. Il suffit de regarder ses vidéos de 2018 pendant la campagne électorale pour

entendre comment il insultait les Baluba et appelait à les terroriser. Et c'est exactement le même type de messages qui a conduit au génocide des Tutsis en 1994 au Rwanda.

Ainsi, au vu de ses nombreuses récidives et de son comportement extrêmement dangereux pour le vivre-ensemble intercommunautaire, Daniel Safu ne mérite pas le statut de député. L'Assemblée nationale devrait statuer sur

son cas et lui retirer le mandat parlementaire. Il véhicule du venin contre la cohésion sociale et l'unité nationale. (avec ASH, 31/05/2023)

NDLR : Après audition et appréciation des moyens de défense développés par Safu, l'Assemblée nationale a effectivement suspendu sa participation à la toute dernière session parlementaire de septembre 2023. Elle l'a également privé de ses émoluments pour récidivisme.

L'affaire Kamerhe, les « 100 jours » et les Luba

Depuis l'ouverture du « Procès des 100 jours », la tribu luba est visée par des messages de haine sur les réseaux sociaux de la part de certains ressortissants du Kivu. Beaucoup de ces gens accusent le président Félix Tshisekedi, Luba du Kasai oriental,

d'avoir trahi son directeur de cabinet Vital Kamerhe, un grand homme politique du Sud-Kivu.

Certains de ces messages sont véhiculés par une page Facebook dénommée « Kivu Indépendant ». À titre

d'exemple, sur cette page, un internaute s'en prend aux Baluba qu'il considère comme des traîtres vis-à-vis de Vital Kamerhe :

« Nous, citoyens de l'État indépendant du Kivu, mettons en garde M. Vital Kamerhe contre son comportement trop pacifique. Les Luba ne sont pas des gens à soutenir. Vous nous avez demandé de voter pour l'un de leurs et voilà là où vous êtes maintenant. Pour les intérêts purement tribalo-ethniques, ils ont créé des fausses accusations contre

vous. Monsieur, nous vous mettons en garde et nous n'accepterons plus l'idée selon laquelle il faut les soutenir. Nous demandons donc à tous nos députés siégeant encore dans cette Assemblée nationale, de mettre ce badaud Kabund Wa Kabund dehors en attendant le référendum sur la sécession de chez nous ».

Ce post sur Facebook a généré des commentaires extrêmement haineux contre les Kasaiens. (avec ASH, 10/01/2021)

Un groupe « Katanga Indépendant » s'illustre sur Facebook

Conformément à sa dénomination, le fameux groupe distille des messages de haine tribale particulièrement contre les ressortissants du Grand Kasai. Le mercredi 30 décembre 2020, un membre de ce groupe

a publié un post suivant : « Kabila part à la Cour pénale internationale (CPI) bientôt. Juste une question de temps ».

Ce post a donné lieu à un déferlement de commentaires haineux. Selon nos

statistiques, le groupe Facebook « Katanga Indépendant » est l'un de ceux qui distillent le plus la haine tribale en RD Congo. Dans ce groupe, les Kasaiens sont appelés « chiens » ou « Kasa-chiens ».

L'auteur de « Kabila part à la CPI bientôt ... » voulait en fait dire que l'ancien président serait bientôt transféré à la CPI. C'est ce qui a suscité la colère des Katangais qui entendent défendre leur frère ethnique.

Pour les Katangais, l'auteur de ce post doit être un Kasaien. Or, le Kasai est une région haïe au Katanga.

Immédiatement après ce post, des commentaires haineux anti-Kasaiens ont explosé. Le mot « chiens » revient plusieurs fois pour désigner les Kasaiens, y compris le président Félix Tshisekedi. (avec ASH, 31/12/2020)

Un député provincial condamné à 12 mois de prison

Les hommes politiques sont parmi les plus grands propagateurs de messages de haine tribale. Coup de chapeau à la justice congolaise qui a donné un bon exemple en condamnant récemment le député provincial

Dédé Ilunga Lenge. Celui-ci avait, dans une vidéo, tenu des propos haineux contre des membres de la tribu Ndembo habitant la province du Lualaba. Il les accusait d'être à la base du décès de son collègue Michel Kouvas. Dédé Ilunga a écopé d'un an de

servitude pénale et d'une amende de 20 millions de francs congolais pour incitation à la haine tribale. Cette sentence servira d'exemple et pourra dissuader les politiciens qui pensent qu'ils peuvent user de discours

de haine tribale et rester impunis en RD Congo.

Voici, en substance, les propos du député extraits d'une vidéo : « Je ne veux voir aucun membre de la communauté Ndembo



au deuil de Michel Kouvas. Je vous le dis et je vous préviens. Quiconque est Ndembo ne peut pas mettre ses pieds là-bas ». Les internautes ont réagi en dénonçant les attaques du député contre la tribu Ndembo. En effet, la communauté Ndembo est celle à

laquelle appartient la vice-gouverneure de la province du Lualaba, Fifi Masuka. Un détail qui a encore envenimé la polémique. Inconcevable que des gens d'une même province se haïssent à ce point. (avec ASH, 07/03/2021)

Kasaï : la guerre contre les non originaires

Un internaute s'est montré très hostile aux Batetela, une ethnie de la province du Sankuru. Il a partagé sa publication sur Facebook en s'en prenant sévèrement à cette communauté et à des personnalités tetela.

Dans ses propos écrits en langue tshiluba, il s'attaque à Lambert Mende, ancien ministre de la Communication et des Médias, parce qu'il est de la communauté

tetela. Sans aucune raison, il le traite d'« imbécile » et d'« insensé ». Il demande que les Batetela retournent dans leur province.

Voici la traduction de sa publication : « Salut, mes amis. Pourquoi cet insensé de Mende veut se jouer de nous ? Frères, soyons éveillés et saisissons le président du cadre de concertation Clément Kadima. Ainsi, chef, nous disons que les Batetela doivent retourner chez eux. »

Qui dénierait aux Batetela le droit d'habiter où ils veulent sur le territoire national, de la même manière que les Baluba résident dans les autres provinces, y compris

au Sankuru ? La réalité est qu'il n'existe aucune province habitée exclusivement par une seule tribu. Car, les provinces brassent diverses ethnies. (avec ASH, 14/01/2022)

Plainte contre un politicien accusé de discrimination ethnique

À Kinshasa, les Bayaka affrontent les insultes et la haine chaque jour. Pourtant, tous les Bayaka ne sont pas illettrés. Il y a des têtes bien faites. Ils ont des personnalités respectables. Tel, le professeur Blaise Kabisa Kizengo qui a lancé une plainte en justice contre Gabriel Mokia, l'un des candidats malheureux à la présidentielle de décembre 2018. Il l'accuse de haine tribale contre les Bayaka.

En effet, dans une vidéo partagée sur les réseaux sociaux, Gabriel Mokia a tenu des propos haineux contre les Bayaka : «

Comment expliquer que Fabien Kusuanika fasse une émission pour me dénigrer ? Est-ce que tu peux te comparer à moi, toi, un Muyaka ? Vous, les gens du Bandundu, attendez votre tour. Quand vous aurez le pouvoir, on va vous observer et on ne va rien vous demander puisque vous êtes animés de la mauvaise foi et de la sorcellerie (...). Vous les Bayaka, votre travail, c'est pousser des chariots. Espèce de pauvres ! Vous avez géré la ville de Kinshasa depuis des années. Venez voir le fruit de votre gestion. C'est toujours vous, les Bayaka, qui continuez à

gérer la ville. Moi, je ne peux pas devenir président de la République et confier aux Bayaka la ville de Kinshasa pour gestion ».

Originaires du Grand Bandundu, les Bayaka sont l'une des tribus qui peuplent la RD Congo. C'est un peuple travailleur qui n'a pas de complexe devant n'importe quel

travail. Pour ne pas sombrer dans la mendicité, un Muyaka préfère gagner sa vie en exécutant même des travaux qui répugnent à beaucoup de prétentieux. Mais ce peuple est victime de messages de haine tribale. Aucune tribu ne devrait subir pareille humiliation. (avec ASH, 18/01/2021)

Talibans, Mpangistans : étranges qualificatifs haineux

Pendant et après l'élection présidentielle du 30 décembre 2018, les réseaux sociaux ont explosé avec des messages de haine, de menaces, d'injures et d'appels à la violence entre les pro-Tshisekedi et les pro-Fayulu. En RD Congo, les réseaux sociaux ont plus de pouvoir que la rue. Les internautes congolais font preuve d'une créativité incroyable, mais souvent

négative. Ils ont inventé des qualificatifs haineux pour désigner les partisans de tel ou tel leader politique influent.

De nombreux messages de haine utilisent le terme « Talibans » pour désigner la tribu Luba ou les Kasaiens qui soutiennent Félix Tshisekedi. Un autre camp visé par des messages de haine est celui de l'opposant Martin Fayulu. Ses partisans sont désignés

par l'appellation « Mpangistans ». Le terme renvoie à la langue kikongo et à la province du Bandundu d'où est originaire Martin Fayulu. Là-bas, les « frères » s'appellent « ba Mpangi ». D'où l'adjectif « mpangistan ». Ces derniers n'ont jamais toléré que Félix Tshisekedi ait été proclamé président de la République au détriment de Martin Fayulu.

Cinq ans après, la haine entre ces deux camps continue, mais avec moins d'intensité qu'au lendemain de la proclamation des résultats des élections. Talibans et Mpangistans sont des qualificatifs péjoratifs et expriment la haine des uns contre les autres. Il est temps que les Congolais cultivent la paix et travaillent à l'unité nationale.

L'ancien président, Joseph Kabila, n'est pas en reste. Il lui est attribué une milice

appelée les « Bérêts rouges ». Ce sont des jeunes partisans ou des alliés du PPRD, son parti politique. Ils s'habillent en tenue kaki et coiffent le béret rouge. La haine et la violence sont leur marque de fabrique.

À Lubumbashi, Joseph Kabila bénéficie également du soutien de jeunes qui s'appellent « la Jeunesse katangaise ». Celle-ci se comporte comme une milice et arbore régulièrement le drapeau indépendantiste katangais.

À tout prendre, les tensions et les clivages politico-ethniques sont exacerbés par des discours dangereux que tiennent les politiciens. Boostés par l'impunité, ils mettent à mal la cohésion sociale en RD Congo. Un sursaut de la Justice dissuaderait les plus audacieux. (avec ASH, 10/02/2021)

Chapitre 3

Appels à la mobilisation contre le discours de haine

Tshisekedi réitère son appel à cesser le discours de haine

Le chef de l'État congolais, Félix Tshisekedi a réitéré, le samedi 25 juin 2022, son appel contre les discours de haine et la xénophobie « pour ne pas jouer le jeu de l'ennemi » [NDLR : le Rwanda]. Il a fait ce rappel, au cours de la réunion du Conseil des ministres tenue à Kinshasa.

« Le président de la République a recommandé de ne pas tomber dans le piège de l'ennemi ». Il faut donc éviter tout discours ou tout acte qui friserait la haine, la discrimination, la xénophobie. Nous fournissons un alibi à l'ennemi qui a toujours

joué à la victimisation pour en faire un fonds de commerce rentable auprès des instances décisionnelles internationales, a rapporté le compte rendu du Conseil des ministres.

Le président de la République a recommandé aux Congolais de continuer de prouver à la face du monde leur sens d'hospitalité. Le souhait de Félix Tshisekedi, a noté le porte-parole intérimaire du gouvernement, est que la RDC reste un vivier de cohabitation pacifique entre communautés, une qualité qui a toujours fait sa force.

Le gouverneur exhorte Katangais et Kasaiens à la cohabitation pacifique

Le gouverneur du Haut-Katanga, Jacques Kyabula, a demandé, jeudi 8 décembre 2022, aux communautés katangaise et kasaienne de s'investir afin de vivre dans la paix et la cohabitation pacifique. Cette initiative fait suite à la montée, ces dernières semaines, dans les réseaux sociaux à Lubumbashi, des discours de haine tribale et d'appel à la violence entre ces deux communautés.

Pour plusieurs observateurs, après la tenue de la table ronde entre les communautés du Grand Katanga et celle de l'espace Grand Kasai en avril 2022, la tension avait nettement baissé entre les deux communautés. Mais depuis peu, la tension monte de nouveau. Très souvent, ce sont les



réseaux sociaux qui sont utilisés pour véhiculer les messages de haine.

Souvent, des incidents sont montés en épingle pour opposer les communautés. Exemple : la mort du prophète Jérémie Doxa Lenge, le 27 novembre 2021 à Lubumbashi, a contribué à exacerber cette tension. Car elle a été imputée aux taximen motos originaires de la région du Kasai. À cet incident s'ajoutent deux morts et des blessés survenus à la suite des affrontements entre les jeunes de l'UDPS et ceux de l'Unaféc.

Ces deux évènements auxquels se greffent aussi les dernières nominations dans la Territoriale ont dégradé la situation ; certains politiciens estimant qu'une communauté a été plus privilégiée que l'autre.

En début de semaine, les leaders des partis UDPS et Unaféc ont été réunis par le gouverneur de province. Tous ont appelé

leurs militants au calme et ont promis de mettre sur pied un cadre de concertation pour dialoguer entre communautés. Toujours en quête de paix, le gouverneur s'est entretenu avec le représentant de la Fondation katangaise et celui de la Communauté kasaienne. Il leur a demandé de sensibiliser leurs membres respectifs pour que les deux communautés vivent en harmonie.

S'inscrivant dans cette logique, Raphaël Mututa, le président de la Fondation katangaise, a demandé « que la politique ne nous divise pas. Congolais, nous sommes un seul peuple ; nous n'avons qu'un seul message, c'est celui de la paix ».

Tshitundu Kayeye, de la Communauté kasaienne, a promis de relayer le message de paix : « Donner des conseils, c'est notre devoir parce que nous sommes les responsables des communautés ». (09/12/2022)

Nord-Kivu : la Société civile appelle la population à bannir le discours de haine

Edgard Mateso, vice-président de cette structure citoyenne l'a affirmé à Radio Okapi à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les discours de haine célébrée le samedi 18 juin 2023.

Pour Edgard Mateso, le fait de s'attaquer aux individus sur base de leur appartenance communautaire est un jeu au profit de l'ennemi. Il a alors souligné la nécessité de promouvoir la cohabitation pacifique des communautés pour l'instauration d'une paix durable dans la région.

« Nous devons reconnaître que l'infraction est individuelle, a-t-il soutenu. Si un membre de ma communauté se retrouve

dans les rangs des rebelles, ce n'est pas moi. Lorsque nous voulons agir sous l'effet de la manipulation et nous attaquer les uns aux autres sur base de nos appartenances communautaires, nous nous trompons d'objectif.

« Mais si nous pouvons être en mesure de nous souder sans regarder notre appartenance ethnique ou religieuse, nous nous soudons contre l'ennemi. Nous pouvons vaincre l'ennemi. Autrement, nous risquons de sacrifier des innocents et d'épargner les bourreaux. D'ailleurs, personne n'a choisi de naître dans telle ou telle communauté. »

Le cri de détresse de l'UNESCO contre un discours attisé par les appétits politiques

”Les conflits tribaux menacent très sérieusement la cohésion sociale et le vivre ensemble en cette période préélectorale”, alerte un responsable de l'Unesco.

« Les risques de violence et d'implosion sont réels et énormes dans ce processus électoral. Il faut une grande campagne de sensibilisation dans le Congo profond contre la haine, une haine que les Congolais se vouent les uns envers les autres pour des raisons tribales et des appétits politiques.

« Il faut prendre très au sérieux le message de ce Rwandais qui parle de la division des Congolais sous la main noire étrangère et des complices congolais. Les conflits tribaux [intercommunautaires] menacent très sérieusement la cohésion

sociale et le vivre ensemble en RDC. Les autorités religieuses, les chefs coutumiers, les organisations de la société civile, les associations des femmes et des jeunes, les partis politiques, leurs ligues des jeunes et des femmes que j'ai rencontrés dans le Haut-Katanga, au Lualaba et au Kasai central, pendant les 21 jours que je viens de passer en provinces, sont unanimes sur ce point.

« Faites vôtre ce message et partagez-le avec tous nos compatriotes, si vous pensez pouvoir vous-même être un apôtre de l'unité nationale. Sinon, nous courons le risque de n'avoir que nos yeux pour pleurer sur le sort de notre pays, comme j'ai eu à verser mes larmes et frôler un AVC à Kananga, en pleine consultation avec les

parties prenantes, en entendant un compatriote clamer tout haut qu'il n'accepterait jamais qu'un non-originaire batte campagne dans cette province. Ne laissons pas cette situation prendre de l'ampleur, avec l'appui des médias de type "Radio Milles collines" qui pullulent au pays. C'est mon cri de détresse que je lance aux hommes et femmes de bonne volonté de mon pays. »

Hubert Marie Joseph Potopoto, l'auteur

de cette alerte, est fait fonctionnaire au sein de l'Unesco. Il a la charge de superviser les volets "Combattre le discours d'incitation à la haine tribale et politique et Lutter contre la désinformation dans les médias et les réseaux sociaux". Tous les deux volets pilotés par le projet "Appui à la prévention de la violence électorale" que mènent conjointement le Pnud, Onu-Femmes et l'Unesco.

Le projet « Tupendane » pour lutter contre la haine à l'est

On assiste depuis quelque temps à la montée du discours de haine, particulièrement dans les réseaux sociaux, à l'encontre d'une personne ou d'un groupe de personnes à cause de leur nationalité, leur tribu ou leur religion.

En période électorale, certains candidats en mal de positionnement s'illustrent par des propos haineux à l'égard de leurs adversaires politiques afin de s'attirer les faveurs des électeurs.

Face à la propagation de ce fléau, le Cercle Kennedy, une association des anciens boursiers du département d'État américain, a initié le projet intitulé « Tupendane » (Aimons-nous).

Le projet Tupendane a été lancé le 22 décembre 2022 à Kinshasa. Financé par l'ambassade des États-Unis en RD Congo, il vise à sensibiliser les leaders communautaires dans quatre villes de l'est du pays sur les dangers des discours haineux sur la cohésion nationale.

Ce projet est mené en partenariat avec le réseau Yali RDC, Internet Society Community (ISOC-RDC), Africa Sans Haine et l'association Le Conscient. Avant son

terme, le projet Tupendane compte élaborer un avant-projet de loi spécifique au discours de haine en République démocratique du Congo.

Pour ses initiateurs, le danger que représente le discours de haine constitue un handicap sérieux pour la cohésion nationale; il fragilise le vivre ensemble en accentuant les violences, les conflits et le sentiment d'exclusion.

La communauté des acteurs impliqués dans la consolidation de la paix a, quant à elle, salué l'initiative et exhorté à étendre sa vulgarisation au-delà de sa zone orientale d'intervention. (avec ASH, 03/02/2023)

Le BCNUDH inquiet de la montée des discours incitatifs à la discrimination

Le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) note avec inquiétude la montée des discours incitatifs à la discrimination. Il le fait savoir le vendredi 13 janvier 2023 sur son compte Twitter.

« Cette rhétorique enflammée, réprimée par la loi, est de nature à accentuer le sentiment d'exclusion, de discrimination et inciter les populations à l'hostilité et à la violence dans le contexte préélectoral.

« Ses messages sont attentatoires à la dignité humaine et peuvent entraîner des conséquences néfastes sur la paix, la sécurité et la cohésion nationale ».

Le BCNUDH réitère son appel pressant

aux leaders et membres des partis politiques, membres de la société civile, influenceurs, leaders communautaires et religieux à la retenue et à privilégier des discours respectueux de la liberté et de la dignité humaine.

Le Bureau soutient l'engagement pris par les hautes autorités à prévenir les discours de haine dans la société congolaise.

Il « encourage l'ouverture systématique des enquêtes sur ce type d'incidents et la traduction des auteurs, quels que soient leurs rang, origine ou affiliation politique ou socioprofessionnelle, devant les institutions compétentes ».

Acaj demande d'interpeller les ministres auteurs de propos haineux

L'Association congolaise pour l'accès à la Justice (Acaj) condamne les propos « incendiaires et divisionnistes » dont se sont rendus coupables récemment certains membres du gouvernement. Concrètement, cette ONG de défense des droits de l'homme demande au Premier ministre, dans un communiqué rendu public le vendredi 13 janvier 2023, de rappeler à l'ordre tous les membres du gouvernement. Ils doivent respecter les règles d'éthique et de déontologie devant caractériser tout ministre dans l'exercice de ses fonctions.

Georges Kapiamba, président de l'Acaj, se dit préoccupé par des propos tenus par deux membres du Gouvernement central, à savoir MM. Didier Budimbu et Jean-Lucien Bussa respectivement dans la province du

Haut-Katanga à Lubumbashi et dans la province de la Mongala. Le premier a, au cours d'un meeting devant ses partisans, déclaré que « les Congolais ne doivent pas voter pour un candidat étranger, c.-à-d. qui n'est pas né d'un père et d'une mère congolais ».

Le second a tenu des propos du même genre en considérant que celui qui est né d'un père étranger « doit être considéré comme l'ennemi des Congolais ».

Georges Kapiamba dit ne pas tolérer ce genre des discours parce « qu'ils visent à créer des discriminations entre les Congolais, à fragiliser le sentiment du vivre ensemble, avec le risque que cela débouche sur des violences extrêmement graves et sanglantes ».

ACLDH et la Monusco sensibilisent contre le discours de haine

La population de la commune de Kisenso, à Kinshasa, a été sensibilisée samedi 18 novembre 2022 à la culture de la paix et du vivre ensemble contre les discours de haine.

C'était au cours d'une tribune d'expression populaire organisée par l'Asbl Action citoyenne de lutte contre les discours de haine (ACLDH) en collaboration avec la section des Affaires civiles de la Monusco. Une campagne qui va s'étendre à toutes les

communes de Kinshasa jusqu'au mois de mars 2023.

Mais qu'est-ce qu'un discours de haine ? Comment prévenir les violences générées par ce discours ? Qu'en pense la population ? On a observé que tout le monde n'a pas la même perception du « discours de haine ». Certains pensent que ce discours n'existe pas à Kisenso. D'autres le confondent simplement avec le banditisme urbain communément appelé « kuluna ».

Conclusion

La haine en ligne ne faiblit pas

L'observation de divers incidents portés par le discours de haine à travers le pays confirme la crainte de voir la République basculer dans des violences indicibles avant, pendant et après les élections de décembre 2023.

Cette crainte est largement justifiée par le fait que, dans au moins 70% de cas, la Justice se montre tolérante et laxiste envers les auteurs de discours de haine, qu'ils soient acteurs étatiques ou politiques, ou encore citoyens lambda.

Ainsi, les défaillances de la Justice dopent-elles les délinquants, rassurés d'être couverts d'immunités face à un délit pourtant réprimé par le Code pénal.

JED ne condamne pas que la Justice. La société congolaise elle-même partage les responsabilités avec les institutions publiques. Collectivement, elle a démissionné, avec ses leaders, en s'opposant à condamner le discours de haine. On assiste à une sorte de banalisation de cette infraction qui relève du droit commun. Au final, l'impunité encourage les récidivistes et incite à recruter des adeptes pour cette violente rhétorique.

Et, pour couronner ce climat délétère préélectoral, certains hommes et femmes des médias apportent consciencieusement des béquilles à des esprits haineux, tribalistes, séparatistes en leur tendant le

micro et la plume. Le plus souvent contre rétribution. Sont champions toutes catégories pour « ce service » dévastateur du vivre-ensemble de nombreux médias en ligne.

Le drame, pour l'ensemble des médias, est que les instances de régulation professionnelle sont inopérants. Conséquence : des meutes de journalistes s'abandonnent aux délices de la propagande partisane au point d'entonner eux-mêmes le discours de haine.

Quelle irresponsabilité face à l'éthique et à la déontologie ! Or, c'est ici que devraient intervenir les mécanismes d'autorégulation. Hélas !

Toutefois, à la lecture des incidents liés au discours de haine dénoncés dans ce Rapport, JED note que des alertes sont lancées pour prévenir et conjurer la déflagration. Ces alertes proviennent des

plus hautes autorités du pays, des ONG internationales, des activistes de la société civile ainsi que des hommes de bonne volonté. Mais ces appels ont produit peu d'effets sur le terrain. La haine en ligne ne faiblit pas.

Il n'empêche que le peuple congolais se rapproche chaque jour, de plus en plus, des échéances de décembre 2023. Le moment n'est pas indiqué pour relâcher la pression. C'est-à-dire qu'il serait malvenu d'arrêter des campagnes de sensibilisation en direction des partis politiques, à charge pour eux de conscientiser leurs militants et leurs bases respectives contre le discours de haine.

JED reste convaincu que la période électorale, plus qu'un autre moment de la vie de la Nation, exige que les gouvernants, la Centrale électorale (Céni), les acteurs politiques, les leaders sociaux et les professionnels des médias forment une sorte



de « Sainte Alliance » qui permettra de gérer paisiblement les élections sans exacerber les tensions politiques. Les uns et les autres devront bien s'investir à temps dans des actions de prévention et de sensibilisation, en vue des élections démocratiques, transparentes et apaisées afin d'asseoir la démocratie, la paix et le développement.

Annexes

Annexe 1

Charte des Médias d'information en ligne contre le discours de haine

Dans un contexte des élections voulues apaisées, démocratiques et pluralistes en RD Congo ;

Considérant la définition du discours de haine adoptée par les Nations Unies comme « tout type de communication, qu'il s'agisse d'expression orale ou écrite ou de comportement, constituant une atteinte ou utilisant un langage péjoratif ou discriminatoire à l'égard d'une personne ou d'un groupe en raison de leur identité, en d'autres termes, de l'appartenance religieuse, de l'origine ethnique, de la nationalité, de la race, de la couleur de peau,

de l'ascendance, du genre ou d'autres facteurs constitutifs de l'identité» ;

Au regard du fait que les discours de haine font courir un risque incommensurable de violence physique, verbale ou psychologique contre un individu ou une communauté ;

,Parce que les discours de haine ont contribué et contribuent encore aux conflits et violences dans nos communautés, notamment en période électorale ;

Parce que les plateformes numériques amplifient les discours haineux, et à cause

d'eux la haine va plus vite, plus loin et touche un grand nombre de personnes ;

Attendu que l'article 5 du Code de déontologie du journaliste congolais enjoint le journaliste de : « Bannir l'injure, la diffamation, la déformation des faits, le mensonge, l'incitation à la haine (religieuse, ethnique, tribale, régionale ou raciale) ainsi que l'apologie de toute valeur négative dans la pratique quotidienne de son métier » ;

Considérant que les marchands de haine ne doivent pas avoir voix au chapitre dans les médias et les plateformes numériques ;

Parce que nous croyons à la dignité de la personne humaine et à la tolérance comme une vertu cardinale ;

Considérant la nécessité de barrer la route à la xénophobie, au racisme, au tribalisme, à la misogynie et à toute autre forme de discrimination ;

Nous, médias numériques, membres de l'ASBL MILRDC, en accord avec toutes les autres organisations des médias membres de la corporation, prenons l'engagement solennel de :

1. Bannir tout propos haineux sur toutes nos plateformes numériques ;

2. Écarter systématiquement tout discours d'incitation à la haine notamment religieuse, ethnique, tribale, régionale ou raciale ;

3. Veiller à la modération des contenus pour supprimer tout discours de haine sur toutes nos plateformes numériques ;

4. Respecter la vie privée et la dignité de la personne humaine ;

5. Ne pas relayer tout message à caractère xénophobe, raciste, misogynie, tribal ou haineux envers une communauté religieuse ou toute autre communauté ;

6. Œuvrer pour la paix, la stabilité, la cohésion nationale et le développement en toute circonstance ;

7. Dénoncer et combattre des messages haineux sur nos plateformes numériques ;

8. Mettre les mécanismes pour encourager le signalement de tout propos

haineux sur toutes les plateformes numériques ;

9. Ne pas offrir de tribune aux marchands de haine de tous bords (influenceurs, acteurs socio-politiques, ...) ;

10. Appliquer la tolérance zéro contre les discours de haine.

Fait, à Kinshasa, le 23 janvier 2023

Annexe 2

Témoignage d'*Africa sans haine*

Africa sans haine vous livre son rapport de mars 2021 sur les discours de haine en ligne intitulé «*RDC : réseaux sociaux ou instruments de haine tribale ?*».

Du 01 au 24 mars 2021, notre équipe a observé les discours haineux et dangereux

diffusés sur des profils, groupes et pages Facebook proches des principaux leaders politiques congolais. Comme en janvier et février derniers, le triste constat est le même : la haine en ligne ne faiblit pas en RDC.

En effet, sans crainte d'être contredit, le discours de haine fait partie de la culture des internautes congolais. Il s'installe durablement en raison de l'impunité dont jouissent ses auteurs sur les réseaux sociaux.

Au total, 524 discours haineux et 920 commentaires du même type ont été enregistrés sur 3 profils, 7 groupes et pages Facebook. 73 % de ces discours sont à caractère tribal, essentiellement dirigés contre des ethnies et des leaders politiques.

On a noté la banalisation des insultes et stigmatisations tribales, menaces de mort, animalisations, appels aux massacres ou à la violence, discours xénophobes, attaques contre les évêques catholiques, montée en puissance de la mise en doute de la « congolité » de tel ou tel leader politique ou communauté ethnique...

Sur les sept profils, pages et groupes Facebook que nous avons observés, il est rare de trouver des posts d'informations utiles, positives et constructives pour le pays. L'internaute congolais y va plutôt pour insulter, répandre des fake news, se moquer de l'adversaire politique, se réjouir de la mort d'un compatriote qui ne partage pas son opinion, dénigrer la tribu de l'autre.

C'est devenu un plaisir pour lui et il insulte en rigolant par des emojis. Les groupes et pages Facebook des Katangais sont les plus prolifiques en messages de haine tribale et de xénophobie.

A. Nombre de cas de discours de haine enregistrés : 524. Ils se répartissent comme suit :

- Haine tribale : 387 cas, soit 73.8%

- Haine contre les leaders politiques, religieux ou d'opinion : 80 cas, soit 15.2%
- Appels au meurtre : 24 cas, soit 4.5%
- Discours sexistes : 2 cas, soit 0.3%
- Discours xénophobes : 31 cas, soit 5.9%

B. Les principaux sujets ayant suscité le plus de discours de haine sont :

- La question du recensement de la population comme préalable à la présidentielle de 2023 ;
- L'attente de la formation du gouvernement par le nouveau Premier ministre ;

- L'anniversaire de la première dame de la RDC, Denise Nyakeru Tshisekedi ;
- Les revendications sécessionnistes katangaises ;
- Les trois jours de deuil national décrété par le président Tshisekedi en mémoire du président tanzanien John Magufuli.

C. À noter un fait positif du côté de la justice congolaise : le mois dernier, un député provincial a été condamné à un an de prison et à une amende de 2 000 000 francs congolais pour incitation à la haine tribale à Kolwezi dans la province du Lualaba. C'est une avancée majeure. (avec ASH, 24/03/2021)

Annexe 3

18 juin : Journée internationale de lutte contre le discours de haine

Le monde a célébré, le 18 juin 2023, la Journée internationale de lutte contre les discours de haine. Les discours de haine mettent terriblement en péril le vivre ensemble entre communautés, races, groupes ethniques, etc., particulièrement en Afrique. Ainsi, il ne suffit pas de célébrer la Journée internationale, il faut agir contre les discours de haine.

La problématique des discours de haine devrait être considérée d'une manière globale. Chacun devrait se sentir concerné pour qu'il y ait enfin une action collective contre ce fléau. C'est un appel à agir que nous lançons aux gouvernants, aux ONG, aux communautés, aux politiques, etc.

En cette Journée mondiale de lutte contre les discours de haine, les conférences dans des salles climatisées commencent à devenir contre-productives. Il faut des actions concrètes. C'est non seulement une forte sensibilisation sur le terrain en impliquant les communautés, les autorités, les médias, les compagnies de réseaux sociaux, mais aussi agir sur le volet légal en votant des lois spécifiques sur les discours de haine dans nos différents pays. Quelqu'un qui n'est pas sanctionné pour ses propos haineux continuera à les tenir. Une loi spéciale permet d'actionner la justice contre les auteurs de ces discours.

Dans plusieurs pays africains, les discours de haine font malheureusement partie de la vie courante. Ils se sont banalisés malgré les dégâts irréparables qu'ils causent au vivre ensemble et à la cohabitation pacifique.

Force est de constater que le monde et

les décideurs regardent et croisent les bras. On dirait que le monde ne semble pas prendre conscience de la dangerosité des discours haineux sur nos communautés, surtout en Afrique. Tous ensemble, agissons pour contrer ces antivaleurs. (avec ASH, 18/06/2023)

Correspondants JED en provinces (2023)

Bas-Uélé : Patrick Ali (Buta)

- Equateur : Steve Mwanjo (Mbandaka), Christophe Yoka (Bikoro)
- Haut-Katanga : Sylvie Manda et Jeef Kazadi
- Ituri : Freddy Upar et Alex Shabdina (Bunia)
- Kasai : Audry Kubi (Tshikapa)
- Kasai central : Sosthène Kambidi et Elysée Lusamba (Kananga)
- Kasai oriental : Théophile Tshibuabua et Léon Kanku (Mbuji-Mayi)
- Kongo central : Nana Mbungu et Abigaël Mambu (Boma), Tilly Mayemba et Eugénie Nsasi (Matadi)
- Kwilu : Badylon Kawanda, Espérance Nzila et David Mayele (Kikwit)
- Lomami : Madeleine Ngoie (Kabinda)
- Lualaba : Olivier Kayumba (Kolwezi)
- Maniema : Ruth Aridja (Kindu), Modeste Shabani (Kasongo)
- Nord-Kivu : Delphin Busa (Beni), Philippe Makomera (Butembo), Tuver Wundi (Goma)
- Sankuru : François Lendo (Lodja)
- Sud-Kivu : Colette Salima, Honneur David Safari et Aboubakar Kigabi (Bukavu), Aubert Mwibakeca et Patient Debaba (Uvira)
- Tanganyika : Jacques Furahisha (Kalemie)
- Tshopo : Nicole Etete (Kisangani)